

Majesté et la substitution du gouvernement du parti dominant, ou de résister à la frénésie populaire, au risque d'une séparation.

" Je ne veux pas dire que cette rage pour le gouvernement responsable soit universelle. Les adresses que j'ai reçues et soumises à Votre Seigneurie montrent qu'il y a un parti considérable qui veut appuyer le gouvernement dans sa lutte contre les empiètements républicains ; et si le Haut-Canada était seul, je pourrais à présent, par un appel au peuple, obtenir dans l'Assemblée une majorité composée du parti anglais ou parti loyal. Il pourra quelque jour devenir nécessaire de s'appuyer entièrement sur ce parti, et alors il s'agira de savoir si le gouvernement pourra fonctionner avec l'aide de ce parti seulement. *Quand même j'en serais réduit à cette nécessité, je ne désespérerais pas.* C'est presque la seule chance qu'il y ait pour le Canada de rester colonie anglaise autrement que de nom ; et les mesures du gouvernement pourraient être aussi libérales avec ce parti qu'avec aucun autre, et exclure toute cause de plainte. Mais la raison a peu d'influence dans les luttes de parti ; et il y aurait, à s'appuyer seulement sur ce parti, un risque que je n'aimerais pas à braver sans une absolue nécessité.

" J'ai donc essayé, depuis qu'il est devenu nécessaire de former un nouveau Conseil, de le composer du parti français, du parti anglais et du parti réformiste. Ce dernier parti a d'abord montré de la répugnance à se joindre au parti anglais, et a cherché à obtenir des principaux membres de la Chambre l'assurance qu'ils appuieraient, ou du moins ne combattraient pas, un Conseil formé exclusivement des partis réformiste et français. Cela ne convenait pas aux vues de ces principaux chefs, et je me suis épargné l'embarras de décider si je prendrais un pareil Conseil, pour obtenir une majorité immédiate, à l'exclusion du parti anglais, qui m'avait offert généreusement son appui dans un temps critique, ou si je m'attacherais aux loyaux (*loyalists*), au sacrifice d'une majorité dans l'Assemblée. J'ai encore l'espoir de pouvoir former un Conseil composé des trois partis ci-dessus mentionnés qui sont déjà jusqu'à un certain point représentés dans le Conseil provisoire actuellement nommé, M. Viger représentant le parti français, et MM. Draper et Daly représentant en quelque sorte le parti anglais et le parti réformiste modéré. M. Viger demande du temps. Aucun membre influent du parti français ne s'est encore joint à lui ; mais il espère un changement dans les opinions de ce parti et n'est pas sans espoir d'être appuyé plus tard. En même temps il m'est très précieux parce qu'il représente dans le gouvernement les